Maîtrise orale et écrite de la langue française 3

UE 49

Enseignant(s) responsable de l'UE : Maria Araceli MONTILLA RUBIANO

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	NPU31CAMOEMLF
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	15 h (Q1 15 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP31CAMOEMLF Maîtrise orale et écrite de la langue française 3	15	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue française 3

Objectifs
Mettre en pratique les acquis syntaxiques, orthographiques, grammaticaux dans la production d'écrits et exercices divers.
Contenu
- La communication écrite : synthèse de textes, production de textes - La compréhension de textes - L'orthographe grammaticale et lexicale - Lecture d'un roman jeunesse

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Maîtrise orale et écrite de la langue française 3

Cours magistraux, exercices pratiques, ateliers d'écriture Constitution d'un portfolio reprenant une variété d'exercices réalisés en cours ou à domicile.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue française 3

Connaitre et mettre en pratique les principes de la communication écrite.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 : Consignes et critères d'évaluation	Le support est distribué au cours	—
Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 : Notes de cours	sur le campus numérique	—
Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 : Notes de cours	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	100 %	Type de questions : L'examen consiste en un travail à remettre le jour de l'examen	Examen à livre : —

MODALITES D'EVALUATION (VOIR E_CAMPUS)

- Implication et posture adéquates à chaque séance : 5 points

- Portfolio : 15 points

Le portfolio sera constitué des productions écrites finales et des zooms faits à chaque séance.

Il sera remis pendant la session d'examen de janvier.

Août

Ensemble de l'UE

Travaux durant la session	25 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : —
Examen écrit	75 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : —

MODALITE D'EVALUATION (VOIR E-CAMPUS)

- Remise du portfolio : /5

- Production écrite à orientation professionnelle (ex. courrier à destination des parents, lettre de motivation pour un poste, bulletin, ...) : /15

Se munir des référentiels pour écrire à chaque séance (Référentiels électroniques non autorisés) : Dictionnaire(s), grammaire